



Groupe de référence des employeurs

DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Nouvelles de l'OIO à utiliser

7 octobre 2026

Modifications réglementaires et mises à jour

Nouveau Règlement sur les substances désignées maintenant en vigueur

Le nouveau *Règlement sur les substances désignées* (RSD) du gouvernement fédéral est entré en vigueur le **1^{er} octobre 2026**. Le RSD regroupe plusieurs règlements existants actuellement pris en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* et réunit six exemptions de catégorie en un seul règlement modernisé. La norme [Infirmière praticienne/Infirmier praticien](#) a été révisée afin de supprimer la restriction relative à la prescription de deux médicaments, soit l'opium et les feuilles de coca, pour s'harmoniser avec le nouveau RSD. Pour aider les IP à comprendre et à appliquer le nouveau RSD, de nouvelles ressources Web destinées aux IP, révisées et enrichies d'une section FAQ, sont accessibles sur cno.org.

Modernisation des normes

Norme Confidentialité et vie privée

Le 24 septembre 2026, le Conseil de l'OIO a approuvé des mises à jour à la norme *Confidentialité et vie privée – Renseignements personnels sur la santé*, qui entrera en vigueur le **1^{er} décembre 2026**. Ces révisions s'inscrivent dans le cycle d'examen cyclique de l'OIO, qui vise à maintenir des normes fondées sur des données probantes et représentatives de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier actuel. Les modifications comprennent un format mis à jour, des responsabilisations simplifiées et de nouvelles attentes liées à l'utilisation de la technologie et des médias sociaux.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la norme révisée, l'OIO prévoit offrir diverses ressources, telles que des webinaires, des vidéos de microapprentissage et des documents d'orientation mis à jour. Plusieurs nouvelles [FAQ du Soutien à l'exercice](#) ont déjà été publiées pour aider les infirmières et infirmiers à appliquer la norme.

Participez au webinaire de l'OIO le **27 octobre 2026**, à midi, pour en savoir plus sur ces modifications. Les renseignements d'inscription seront affichés sur cno.org.

Normes Champ d'application et Médicaments

Le 24 septembre 2026, le Conseil de l'OIO a approuvé des mises à jour aux normes d'exercice *Champ d'application* et *Médicaments*. À compter du **lundi 1^{er} mars 2027**, ces changements renforceront la sécurité des clients, clarifieront la responsabilisation des infirmières et infirmiers,

et favoriseront une plus grande cohérence dans l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier en Ontario.

Les normes mises à jour comprennent des modifications applicables à toutes les infirmières et à tous les infirmiers, ainsi que des modifications propres aux infirmières et infirmiers travaillant dans le domaine des services esthétiques. Les modifications touchant **les infirmières et infirmiers dans tous les milieux de travail** comprennent :

- l'exigence, pour les prestataires autorisés, d'évaluer un client avant de délivrer une ordonnance propre au client
- des exigences plus claires en matière de délégation

De plus, les infirmières et infirmiers exerçant dans le domaine des **services esthétiques** devront :

- demeurer sur les lieux pendant toute la durée de l'intervention lorsqu'elles et ils délèguent une intervention à une personne qui n'a pas autrement le pouvoir d'effectuer l'acte autorisé ou qui a besoin d'une délégation pour l'effectuer
- utiliser des ordonnances propres au client, plutôt que des directives, pour les traitements comportant des médicaments sur ordonnance ou des actes autorisés

L'OIIO aura recours à diverses approches pour appuyer la mise en œuvre des normes révisées *Champ d'application* et *Médicaments*, notamment une nouvelle [FAQ sur les mécanismes d'autorisation](#), afin de mieux faire comprendre les ordonnances, les directives et la délégation. De plus, une nouvelle page d'accueil consacrée aux [services esthétiques](#) a été lancée; elle comprend des FAQ, les responsabilisations actuelles et des ressources. Un webinaire est également prévu pour l'automne. De plus, la directive professionnelle [Services esthétiques](#) de l'OIIO sera mise à jour afin d'y refléter les modifications apportées aux normes.

Veuillez continuer à consulter la page Web [Normes et directives professionnelles](#) pour connaître les mises à jour.

Tendances des données sur les soins infirmiers en Ontario **Movement and Attrition Report de l'OIIO**

Le 24 juin 2026, l'OIIO a publié son [Movement and Attrition Report](#) (disponible en anglais seulement), maintenant accessible sur la page [Nursing Statistics](#) (disponible en anglais seulement) du site Web de l'OIIO (sous **Recent Statistical Reports** [Rapports statistiques récents]). Ce rapport donne un aperçu des principales tendances relatives à l'arrivée et au départ des infirmières et infirmiers de l'Ontario, ainsi qu'aux mouvements au sein de la profession. Il met en évidence plusieurs tendances clés, notamment une croissance nette constante tant de l'offre que de l'effectif infirmier, ainsi qu'un mouvement considérable entre les catégories d'exercice infirmier.

Nouveau Nursing Statistics Report

Le 27 août 2026, l'OIIO a publié son [Nursing Statistics Report 2026](#) (disponible en anglais seulement), qui présente les données les plus récentes sur la profession infirmière en Ontario accessibles au public. Le rapport met en évidence les données et les tendances de la dernière année afin d'appuyer la planification des ressources humaines en santé, la prise de décisions et la recherche. Le format du rapport permet aux partenaires du système de santé d'obtenir un

portrait complet des tendances relatives aux ressources humaines en santé dans le domaine infirmier et de repérer facilement les tendances les plus marquantes dans l'ensemble des données de l'OIIO, réunies en un seul endroit.

Vous trouverez des liens vers le rapport et le tableau de bord, ainsi que des données et rapports supplémentaires sur notre page Web [Nursing Statistics](#).

Nouvelles ressources liées à l'exercice et mises à jour

Mécanismes d'autorisation

L'OIIO a lancé une nouvelle [Foire aux questions](#) intitulée [Comprendre les ordonnances, les directives et la délégation](#) pour aider à mieux comprendre comment les différents mécanismes d'autorisation s'appliquent selon les divers milieux et situations.

Nouveaux modules d'apprentissage

L'OIIO est heureux d'annoncer le lancement de deux nouveaux modules d'apprentissage interactifs pour aider les infirmières et infirmiers à comprendre et à appliquer les normes d'exercice *Documentation* et *Limites professionnelles et relation infirmière-client ou infirmier-client*. Offerts en anglais et en français, les modules comprennent des exemples pratiques et des vérifications des connaissances pour aider les infirmières et infirmiers à appliquer ces normes dans leur pratique quotidienne. Découvrez les nouveaux modules en ligne : [Documentation](#) et [Limites professionnelles et relation infirmière-client ou infirmier-client](#).

Vérité, réconciliation et profession infirmière en Ontario

L'OIIO est heureux d'annoncer le lancement d'une [nouvelle page d'accueil sur cno.org consacrée à la vérité et à la réconciliation](#). Cette page constitue un carrefour qui regroupe tout le contenu clé lié aux questions autochtones que nous avons publié jusqu'à présent, et qui accueillera le contenu supplémentaire que nous publierons à l'avenir. La page présente l'énoncé de position de l'un de nos principaux partenaires dans ce travail, l'Indigenous Primary Health Care Council (IPHCC), ainsi que notre approche en matière de reconnaissances territoriales, des articles vedettes de *L'excellence*, et bien plus encore. Nous vous invitons à explorer le contenu de cette page Web et à y revenir régulièrement, puisque nous continuerons d'y ajouter du contenu.

Aider les infirmières et infirmiers à reconnaître la violence entre partenaires intimes et à y réagir

L'OIIO a lancé une nouvelle [ressource Web](#) pour aider les infirmières et infirmiers à reconnaître les signes avant-coureurs de la violence entre partenaires intimes (VPI) et à prodiguer des soins réfléchis, empreints de compassion et centrés sur le client. Élaborée en réponse à une recommandation du Bureau du coroner en chef (BCC), cette ressource aide les infirmières et infirmiers à mieux comprendre la VPI et à communiquer efficacement avec les clients qui pourraient être victimes d'abus.

Le 22 septembre 2026, l'OIIO a collaboré avec d'autres ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario afin de sensibiliser davantage à la VPI. Un enregistrement du webinaire interprofessionnel sera offert dans les prochaines semaines.

Conversations with CNO: Listening and Engaging (anciennement Pause-café)

Pause-café a une toute nouvelle image et un nouveau nom! La série porte maintenant le nom de *Conversations with CNO: Listening and Engaging*. Bien que le nom et l'image de marque aient changé, la formule demeure la même.

Joignez-vous à nous pour la prochaine séance *Conversations with CNO*, le **8 octobre 2026** à midi, intitulée *Research in Action* (séance en anglais seulement). Cette séance donne aux participants l'occasion de découvrir le rôle et le fonctionnement de notre équipe Analytique et recherche, et d'échanger sur la façon dont la recherche contribue à une réglementation de la profession infirmière fondée sur des données probantes. Veuillez vous [inscrire](#) à cette séance si vous souhaitez y participer.

La dernière séance *Conversations with CNO* de 2026 aura lieu le **17 novembre 2026**. Cette séance, intitulée *Transitioning from Student to an Independent and Accountable Nurse* (séance en anglais seulement), explorera les réalités du passage du statut d'étudiante ou d'étudiant à celui d'exercice professionnel. Un lien d'inscription sera affiché sur cno.org.

Mobilisation étudiante

L'OIIO offrira des webinaires pour les nouvelles diplômées et nouveaux diplômés les **24 novembre** et **1^{er} décembre**, afin d'aider les personnes ayant presque terminé ou récemment terminé un programme de formation d'infirmière ou de formation d'infirmier en Ontario. Ces webinaires fourniront de l'information sur le processus d'inscription à titre d'infirmière ou d'infirmier en Ontario, y compris des conseils pour aider les participantes et participants à s'y retrouver dans ce processus. Les participantes et participants auront également l'occasion de poser des questions lors d'une séance de questions-réponses en direct.

Assurance de la qualité

Le 28 septembre 2026, des infirmières et infirmiers ont été choisis pour l'[Évaluation de l'assurance de la qualité \(AQ\)](#) par le biais d'une sélection aléatoire et basée sur le risque. Les infirmières et infirmiers seront sélectionnés pour la Partie A : Évaluation des connaissances ou pour la Partie B : Évaluation de l'exercice, et auront jusqu'au 6 novembre 2026 (6 semaines) pour effectuer leurs activités. Les infirmières et infirmiers sélectionnés ont été avisés par courriel et par l'intermédiaire du centre de messages de [Maintenez votre adhésion](#).

Veuillez encourager votre personnel infirmier à vérifier l'adresse courriel inscrite dans Maintenez votre adhésion, afin de voir s'il a été sélectionné. Veuillez communiquer avec l'OIIO si vous avez besoin de soutien. Plus de renseignements sont offerts sur la page Web de l'[Évaluation de l'assurance de la qualité](#).

Le saviez-vous?

L'équipe de la qualité de l'exercice de l'OIIO soutient également les employeurs grâce à des présentations collaboratives sur les normes d'exercice et leur application à votre milieu de travail particulier. Si votre organisation souhaite organiser une présentation virtuelle ou en personne sur les normes d'exercice et leur application dans votre milieu de travail, veuillez communiquer avec nous à l'aide de notre formulaire [en ligne](#).

Des questions?

Si vous avez des questions au sujet de ce numéro de *Nouvelles de l'OIIO* à utiliser ou de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier, veuillez communiquer avec l'équipe de la qualité de l'exercice de l'OIIO en remplissant le [formulaire d'accueil du soutien à l'exercice en ligne](#).